

Projet ECO-BATI

Programme Interreg Alcotra France Italie 2014-2020

ECO-BATI est un **projet européen** qui vise à **améliorer les performances énergétiques des édifices publics sur le territoire transfrontalier**, à travers la **diffusion de nouveaux modèles d'éco-construction**. **ECO-BATI** active un processus d'apprentissage à niveau transfrontalier: une nouvelle culture au sujet des thèmes de l'éco-construction et de l'efficacité énergétique des bâtiments est transmise à la population, alors qu'un savoir-faire spécifique sur le thème des **marchés publics innovants** et sur les **matériaux écologiques innovants** utilisables pour la réduction des consommations énergétiques des bâtiments est transférée aux entreprises, aux administrations publiques et aux techniciens de secteur.

Le projet est mis en œuvre grâce au Programme Italie-France ALCOTRA et offre de grandes possibilités pour la promotion territoriale et le partage de connaissances territoriales au niveau transfrontalier. L'objectif du programme Alcotra est d'améliorer la qualité de vie des personnes et le développement durable des systèmes économiques et sociaux territoriaux transfrontaliers à travers une coopération impliquant l'économie, l'environnement et les services aux citoyens.

Les objectifs du projet ECO-BATI:

- **renforcement des filières locales transfrontalières pour la production de matériaux écologiques utilisable dans l'écoconstruction;**
- **augmentation du nombre d'entreprises italiennes et françaises utilisant des matériaux écologiques et des matériaux innovants en provenance des filières transfrontalières;**
- **augmentation, par les Administrations Publiques italiennes et françaises, de l'adoption de procédures innovantes de marché public (Green Public Procurement).**

Le **territoire** de référence du projet ECO-BATI comprend les provinces de Cuneo, Imperia et le département des Alpes Maritimes.

Durée: 36 mois (avril 2017 – avril 2020).

Le partenariat du projet ECO-BATI a déjà identifié 4 interventions infrastructurelles destinées à améliorer l'efficacité énergétique de 4 bâtiments publics. En dehors de ceux-ci on retiendra d'autres avis de marche dans le secteur de la construction où expérimenter les modèles critères de primes énergie ECO-BATI.

Le partenariat:

- Chambre de Commerce, Industrie, Artisanat et Agriculture de Cuneo (CHEF DE FILE)
- Chambre de Commerce Riviere di Liguria Imperia La Spezia Savona
- Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Chambre de Commerce Italienne de Nice, Sophia Antipolis, Côte d'Azur
- Municipalité de Boves
- LAMORO Agence de développement du territoire
- Environment Park - Parc technique et scientifique pour l'environnement
- GIP FIPAN Groupement d'Intérêt Public pour la Formation et l'Insertion professionnelles de l'Académie de Nice

ECO-BATI envisage la réalisation de différentes activités, regroupées en lots de travail spécifiques (WPs):

- **WP1 - COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE**

Gestion du projet, actions nécessaires pour son fonctionnement.

- **WP2 – PARTAGE DES CONNAISSANCES, COMMUNICATION, DIVULGATION ET SENSIBILISATION**

Définir et mettre en œuvre la stratégie de communication, les actions de sensibilisation, information et divulgation à l'égard des groupes cibles stratégiques.

- **WP3 – RENFORCEMENT DE LA CULTURE DU PATRIMOINE BATI TRANSFRONTALIER**

Renforcement des filières locales au niveau conjoint transfrontalier dans le domaine de la production et de l'application d'éco-matériaux pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des édifices existants et l'expérimentation dans des bâtiments publics.

- **WP4 – CAPITALISATION ET VALIDATION DE LA METHODOLOGIE ECO-BATI**

Dans la dernière phase de travail les stratégies pour assurer la pérennité du projet même après les activités financées seront mises en œuvre.